



Un prix pour la lutte contre la surpêche

Claire Nouvian, présidente et fondatrice de l'association Bloom en 2005 a reçu le Prix Goldman pour l'Environnement 2018 pour ses campagnes contre le chalutage en eaux profondes, que *L'Écologiste* a notamment relayées en publiant un article de sa plume : « Qui défend la pêche en eaux profondes ? » (dossier Océans du n° 43, p. 25-27). D'innombrables poissons, requins, crustacés et invertébrés ramassés comme prises accessoires sont jetés par-dessus bord et survivent rarement. Claire Nouvian compare cette pratique au « défrichement d'une forêt pour attraper quelques oiseaux ».

En novembre 2015, la France a interdit la pêche en eaux profondes en dessous de 800 mètres, une mesure adoptée par l'Union européenne en 2016.